



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

41 COM

WHC/17/41.COM/INF.5A.Rev

Paris, le 24 juillet 2017

Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Quarante-et-unième session

**Cracovie, Pologne
2 – 12 juillet 2017**

Point 5 de l'ordre du jour provisoire : Rapports du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives

5A : Rapport du Centre du patrimoine mondial sur ses activités et la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial

INF.5A : Projet de rapport du Comité du patrimoine mondial sur ses activités pour la 21^e session de l'Assemblée générale des États parties (UNESCO, 2017)

RÉSUMÉ

Ce document expose le projet de rapport à présenter à la 21^e session de l'Assemblée générale et à la 39^e session de la Conférence générale, conformément à l'article 29.3 de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Ce rapport contient des informations au sujet des principales activités et décisions prises par le Comité du patrimoine mondial depuis la 20^e session de l'Assemblée générale des États parties, qui s'est tenue du 18 au 20 novembre 2015.

Ce rapport fera partie des « rapports statutaires des comités et conseils intergouvernementaux de l'UNESCO soumis à la Conférence générale, et rapports des conférences gouvernementales, régionales ou internationales » (39 C/REP/19). Il n'exigera aucune décision de la part de la Conférence générale.

Ce document annule et remplace le précédent

I. Présentation générale et structure du document

1. Ce document entend fournir des informations à la Conférence générale de l'UNESCO concernant les principales activités et décisions prises par le Comité du patrimoine mondial depuis la 20^e Assemblée générale des États parties (18-20 novembre 2015) pour la mise en œuvre de la *Convention*.
2. Afin de mieux présenter les différentes informations contenues dans ce document, les principales activités et décisions du Comité du patrimoine mondial ont été regroupées selon ses objectifs stratégiques. Ces objectifs stratégiques, adoptés par le Comité à sa 26^e session (Budapest, 2002), sont les suivants :
 - a) Renforcer la **crédibilité** de la Liste du patrimoine mondial ;
 - b) Assurer la **conservation** efficace des biens du patrimoine mondial ;
 - c) Promouvoir la mise en place de mesures efficaces assurant le renforcement des **capacités** dans les États parties ;
 - d) Développer la **communication** pour sensibiliser le public et encourager sa participation et son appui au patrimoine mondial¹.
3. Le Comité, à sa 31^e session (Christchurch, 2007), a décidé d'ajouter aux quatre objectifs stratégiques ci-dessus (aussi appelés les « 4 C ») un « 5^e C » pour « **communautés** », dans le but suivant : « valoriser le rôle des communautés dans la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* » (décision **31 COM 13B**).

II. Informations générales

A. Nombre d'États parties à la *Convention du patrimoine mondial*

4. Au mois de mai 2017, la *Convention* compte 193 États parties². Depuis la 20^e Assemblée générale en 2015, le Soudan du Sud et le Timor-Leste ont rejoint la *Convention*, respectivement en mars et en octobre 2016.

B. Membres actuels du Comité et du Bureau du patrimoine mondial

5. **21 membres** : Angola, Azerbaïdjan, Burkina Faso, Croatie, Cuba, Finlande, Indonésie, Jamaïque, Kazakhstan, Koweït, Liban, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Tunisie, Turquie, Viet Nam et Zimbabwe.

La durée de leur mandat est la suivante :

Jusqu'à la **fin de la 39^e session de la Conférence générale (2017)**: Croatie, Finlande, Jamaïque, Kazakhstan, Liban, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, Turquie, Viet Nam.

¹ Cf. décision **26 COM 17.1** (Budapest, 2002).

² La liste des États parties à la *Convention du patrimoine mondial* est disponible à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/etatsparties/>

Jusqu'à la fin de la 40^e session de la Conférence générale (2019) : Angola, Azerbaïdjan, Burkina Faso, Cuba, Indonésie, Koweït, République-Unie de Tanzanie, Tunisie, Zimbabwe.

Composition du Bureau du Comité du patrimoine mondial depuis juillet 2015

JUILLET 2015-JUILLET 2016	JUILLET 2016-JUILLET 2017	JUILLET 2017
Président : S.E. Mme l'Ambassadeur Lale ÜLKER, Turquie	Président : S.E. Prof. Jacek PURCHLA, Pologne	Le comité lors de sa 41 ^e session a décidé de tenir sa 12 ^e session extraordinaire lors de la 21 ^e session de l'Assemblée générale des États parties à la Convention du patrimoine mondial en novembre 2017 au Siège de l'UNESCO et a décidé également de prolonger le mandat de son Bureau jusqu'à sa 12 ^e session extraordinaire.
Rapporteur : Mme Eugene Jo, République de Corée	Rapporteur : M. Muhammad Juma, République-Unie de Tanzanie	
Liban	Angola	
Pérou	Koweït	
Philippines	Portugal	
Pologne	Pérou	
République-Unie de Tanzanie	République de Corée	

C. Réunions statutaires du patrimoine mondial depuis la 20^e Assemblée générale (2015)

SESSION	LIEU	DATE	DOCUMENTS PRÉPARÉS
40 ^e session du Comité du patrimoine mondial (40 COM)	Istanbul/UNESCO	juillet/octobre 2016	32 documents de travail / 15 documents d'information (WHC/16/40.COM)
41 ^e session du Comité du patrimoine mondial (41 COM)	Cracovie, Pologne	2 – 12 juillet 2017	32 documents de travail / 15 documents d'information (WHC/17/41.COM)
TOTAL 64 documents de travail/30 documents d'information : 94 documents au total			

D. Renforcer la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial

Propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial

Inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial depuis la 20^e Assemblée générale (2015).

Région	Nouveaux biens culturels	Nouveaux biens naturels	Nouveaux biens mixtes	Total
Afrique	3	0	1	4
États arabes	1	1	1	3
Asie / Pacifique	9	5	1	15
Europe / Amérique du Nord	14	1	0	15
Amérique latine / Caraïbes	3	2	0	5
TOTAL	30	9	3	42

6. Le nombre total de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en mai 2017 est de 1073 (832 culturels, 206 naturels et 35 mixtes)³. Ces biens sont situés dans 167 États parties (autrement dit, 26 États parties n'ont aucun bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial). 176 États parties ont présenté des Listes indicatives de biens qu'ils pourraient décider de proposer pour inscription dans les années à venir.

³La Liste du patrimoine mondial est consultable en ligne à l'adresse : <http://whc.unesco.org/fr/list/>

Inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis la 20^e Assemblée générale (2015)

Session du Comité	Nombre de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril	Nombre de biens retirés de la Liste du patrimoine mondial en péril
40 COM (Istanbul/UNESCO, 2016)	8 <ul style="list-style-type: none"> • Villes anciennes de Djenné (Mali) • Centre historique de Shakhrysbz (Ouzbékistan) • Site archéologique de Cyrène (Libye) • Site archéologique de Leptis Magna (Libye) • Site archéologique de Sabratha (Libye) • Ancienne ville de Ghadamès (Libye) • Sites rupestres du Tadrart Acacus (Libye) • Nan Madol : centre cérémoniel de la Micronésie orientale (États fédérés de Micronésie) 	1 <ul style="list-style-type: none"> • Monuments historiques de Mtskheta (Géorgie)
41 COM (Cracovie, 2017)	2 <ul style="list-style-type: none"> • Centre Historique de Vienne (Autriche) • Vieille ville d'Hebron/Al-Khalil (Palestine) 	3 <ul style="list-style-type: none"> • Parc National de la Comoé (Côte d'Ivoire) • Parc National du Simien (Ethiopie) • Monastère de Ghélati (Géorgie)

7. Le nombre total de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril en juillet 2017 est de **54 (38 culturels et 16 naturels)**.⁴

Retrait de biens de la Liste du patrimoine mondial

8. Aucun depuis 2009.

Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible

9. Des réunions et des ateliers internationaux, inter-régionaux et régionaux ont été organisés afin de mettre en œuvre la Stratégie globale. Des détails sur ces activités figurent dans le document WHC/17/41.COM/5A.

⁴ La Liste du patrimoine mondial en péril est consultable en ligne à l'adresse : <http://whc.unesco.org/en/danger/>

E. Assurer la conservation efficace des biens du patrimoine mondial

Rapports sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial examinés par le Comité depuis la 20^e Assemblée générale (2015)

40 COM	LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL	LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL
Afrique	16	20
États arabes	16	11
Asie/Pacifique	4	26
Europe/Amérique du Nord	5	32
Amérique latine/Caraïbes	7	19
TOTAL (156)	48	108
41 COM	LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL	LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL
Afrique	17	15
États arabes	21	14
Asie/Pacifique	6	24
Europe/Amérique du Nord	4	28
Amérique latine/Caraïbes	7	18
TOTAL (154)	55	99

Demandes d'assistance internationale (AI) auprès du Fonds du patrimoine mondial accordées depuis la 20^e Assemblée générale (2015)

RÉGIONS	NOMBRE D'ÉTATS PARTIES À AVOIR DEMANDÉ UNE AI	NOMBRE DE DEMANDES	MONTANT TOTAL ACCORDÉ (en dollars EU)
Afrique	11	14	346,551
États arabes	2	3	135,000
Asie/Pacifique	2	2	59,000
Europe/Amérique du Nord	4	7	111,954
Amérique latine/Caraïbes	3	3	117,172
TOTAL	22	29	769,677

Rapports périodiques

10. Le Rapport d'avancement sur la réflexion au sujet des rapports périodiques (2015-2017) ainsi que le Suivi du deuxième cycle de l'exercice de soumission des rapports périodiques dans toutes les régions ont été présentés à la 40^e session du Comité du patrimoine mondial (Istanbul/UNESCO, 2016).
11. Le Rapport sur la réflexion au sujet des rapports périodiques (2015-2017) et le lancement du troisième cycle, ainsi que le suivi du deuxième cycle de l'exercice de soumission des rapports périodiques dans toutes les régions ont été présentés à la 41^e session du Comité.

Mécanisme de suivi renforcé

12. Conformément à la décision **31 COM 5.2**, le mécanisme de suivi renforcé est un processus de collaboration constante avec l'État partie concerné. À sa 40^e session (Istanbul/UNESCO, 2016) et à sa 41^e session (Krakow, 2017), le Comité a décidé de continuer à appliquer le mécanisme de suivi renforcé aux biens suivants :
 - Manovo-Gounda Saint-Floris (République centrafricaine)
 - Parc national des Virunga (République démocratique du Congo)
 - Parc national de Kahuzi-Biega (République démocratique du Congo)
 - Parc national de la Garamba (République démocratique du Congo)
 - Parc national de Salonga (République démocratique du Congo)
 - Réserve de faunes à okapis (République démocratique du Congo)
 - Tombouctou (Mali)
 - Tombeau des Askia (Mali)
 - Temple de Preah Vihear (Cambodge)
 - Vieille ville de Jérusalem et ses remparts (site proposé par la Jordanie)
 - Monuments médiévaux au Kosovo (Serbie)

Conférences et colloques internationaux

13. Plusieurs conférences et colloques internationaux qui abordaient différentes questions relatives au patrimoine mondial ont été organisés par le Centre du patrimoine mondial ou avec son aide. La liste de ces activités figure dans les documents WHC/16/40.COM/5A et WHC/17/41.COM/5A.

F. Promouvoir la mise en place de mesures efficaces assurant le renforcement des capacités dans les États parties

Stratégie pour le renforcement des capacités

14. Au cours du dernier exercice biennal, le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives, en étroite coopération avec les États parties et les centres de catégorie 2 compétents, ont entrepris plusieurs activités qui ont directement contribué à la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités

(WHCBS), adoptée par le Comité du patrimoine mondial à sa 35^e session (Paris, 2011). Il s'agissait de programmes visant à renforcer les institutions régionales et nationales chargées de la protection du patrimoine, d'initiatives de formation destinées aux jeunes et aux professionnels et de la mise au point de nouveaux outils d'orientation.

Activités pédagogiques

15. Plusieurs Forums des jeunes sur le patrimoine mondial, internationaux et régionaux, ont été organisés par le Centre du patrimoine mondial ou avec son aide afin de proposer des activités pédagogiques associées au patrimoine mondial. Il s'agit notamment du Forum des jeunes sur le patrimoine mondial 2016 intitulé « At the Crossroads of Multi-Layered Heritage », qui s'est tenu du 29 juin au 12 juillet 2016 à Istanbul (Turquie) parallèlement à la 40^e session du Comité du patrimoine mondial, et du Forum des jeunes professionnels du patrimoine mondial 2017 consacré à la « Mémoire : patrimoine perdu, patrimoine retrouvé », organisé à l'occasion de la 41^e session du Comité du patrimoine mondial. De plus, le Projet des Jeunes du patrimoine mondial sur la biodiversité marine et le changement climatique a eu lieu en janvier 2016 au Panama ; le premier Forum régional africain sur le patrimoine mondial pour les jeunes anglophones: *Accroître l'implication des jeunes dans la promotion et la protection du patrimoine africain*, s'est tenu à Robben Island, en Afrique du sud en avril-mai 2016 et le premier Forum régional africain sur le patrimoine mondial pour les jeunes francophones s'est tenu en avril-mai 2017 au Burkina Faso.
16. Dans le cadre des campagnes de Volontariat pour le patrimoine mondial 2016 et 2017, plusieurs camps ont été organisés sur différents biens et sites du patrimoine mondial inscrits sur les Listes indicatives du monde entier, auxquels ont participé de nombreuses organisations locales. Cela démontre qu'elles ont réussi à mobiliser les jeunes afin de préserver et de promouvoir le patrimoine mondial auprès de leurs pairs et des communautés locales.
17. La liste détaillée des activités mentionnées ci-dessus figure dans les documents WHC/16/40.COM/5A et WHC/17/41.COM/5A.

G. Développer la communication pour sensibiliser le public et encourager sa participation et son appui au patrimoine mondial

Sensibilisation

18. En 2016, le site Internet du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org>) a reçu en moyenne 36 446 visites par jour. La fréquentation du site du patrimoine mondial a augmenté de 5 %, passant de 12 623 553 visites en 2014 à 13 339 480 visites en 2016. Les visites sur le site du patrimoine mondial représentent 40 % des visites totales du site Internet de l'UNESCO, ce qui démontre un fort intérêt pour le patrimoine mondial.
19. Cinq lettres d'information électroniques (« Information du patrimoine mondial ») ont été envoyées en 2016 et 2017, en anglais et en français, à 21 600 membres inscrits sur le site du Centre du patrimoine mondial.

20. Des articles et des interviews relatifs au patrimoine mondial ont été publiés en réponse aux demandes de nombreux grands médias nationaux et internationaux.

Publications

21. En 2015-2016, 100 000 **cartes du patrimoine mondial** ont été produites et distribuées en anglais, en français et en espagnol, en partenariat avec la Turquie et National Geographic. La version coréenne (80 000 exemplaires) a été préparée par la Commission nationale coréenne. En 2016-2017, 70 000 exemplaires ont été produits en partenariat avec la Pologne et National Geographic. La version coréenne (80 000 exemplaires) a été préparée par la Commission nationale coréenne.
22. Cinq nouveaux **Cahiers du patrimoine mondial** sont parus :
- N°41. Les sites de l'origine humaine et la Convention du patrimoine mondial en Eurasie (HEADS 4) (en anglais)
 - N°42. Les sites de l'origine humaine et la Convention du patrimoine mondial dans les Amériques (HEADS 5) (en anglais)
 - N°43. Comprendre le patrimoine mondial en Europe et en Amérique du Nord - Rapport final sur le deuxième cycle des Rapports périodiques, 2012-2015
 - N°44. Le patrimoine mondial en haute mer: une idée qui fait son chemin
 - N°45. The Future of the World Heritage Convention for Marine Conservation. Celebrating 10 years of the World Heritage Marine Programme (en anglais)
23. Six numéros du magazine trimestriel **Patrimoine mondial** (numéros 78 à 83) sont parus entre février 2016 et avril 2017. Cette revue est également disponible sur les iPad et les tablettes Android et Kindle Fire.
24. La traduction en arabe, en portugais, en polonais, en chinois et en allemand des **Manuels de référence sur le patrimoine mondial** se poursuit, en collaboration avec les Organisations consultatives. Ces traductions sont réalisées par l'Institut national du patrimoine historique et artistique (IPHAN) du Brésil, la Direction nationale du patrimoine de Pologne, l'ICOMOS Chine, le ministère du Logement et du Développement urbain et rural de Chine, l'Administration chinoise du patrimoine culturel, la Commission nationale allemande pour l'UNESCO, l'ICCROM-ATHAR et les centres de catégorie 2 du Bahreïn (ARC-WH) et du Brésil (Centro Lúcio Costa).

Accords bilatéraux avec les États parties et partenariats

25. En 2016-2017, des accords bilatéraux ont été conclus ou renouvelés avec 17 États parties et avec la Commission européenne.
26. Durant la période 2015-2017, le Centre du patrimoine mondial a établi et/ou élargi **17 partenariats avec des sociétés du secteur privé, des fondations et des ONG**, tous gérés en consultation étroite avec le Bureau de la planification stratégique de l'UNESCO. La liste des partenariats actuels et envisagés avec le secteur privé et les fondations est présentée au Comité dans les documents WHC-16/40.COM/5A et WHC-17/41.COM/5A.